



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YONNE NORD

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JANVIER 2026

Envoyé en préfecture le 02/02/2026

Reçu en préfecture le 02/02/2026

Publié le

ID : 089-248900896-20260129-2026\_05-DE



**N°2026.05**  
**TRANSITION**  
**ÉCOLOGIQUE**

L'an deux mille vingt-six, jeudi 29 janvier 2026, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le 23 janvier 2026, se sont réunis à la salle Communale de Courlon sur Yonne (41 Rue des Préaux), sous la présidence de Monsieur Thierry SPAHN.

**En exercice : 38**

**Présents : 31**

**Votants : 33**

**Étaient présents (titulaires) :** Mesdames et Messieurs Fouet, Coquille (Champigny), Devinat (Chaumont), Denisot (Compigny), Rangdet (Courlon sur Yonne), Sylvestre (Cuy), Gonnet (Evry), Babouhot (Gisy les Nobles), Marty (La Chapelle sur Oreuse), Michaut (Michery), Cots (Pailly), Gesserand (Perceneige), Aubert (Plessis Saint Jean), Dorte, Joly, Chislard (Pont sur Yonne), Le Gac (Saint Sérotin), Martin (Serbonnes), Pitou, Lemétayer (Sergines), Bardeau P., Bardeau C. (Thorigny Sur Oreuse), Spahn, Delalleau (Villeblevin), Goglins (Villemanoche), Laventureux (Villenavotte), Bourreau, Coutouly, Piète, Sineau (Villeneuve la Guyard), Nezonnet (Vinneuf)

**Étaient absents :** Mesdames et Messieurs Brochier (Champigny), Duval, Desserey (Pont sur Yonne), Beaumont (Villeblevin), Cochennec, (Villeneuve la Guyard), hautecoeur (Villeperrot), Dauphin (Vinneuf) ;

**Pouvoirs :** Mme Desserey à M. Chislard, Mme Cochennec à Mme Coutouly.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application des articles L.5211-1 et L.2121-7 du Code Général des Collectivités.

**Objet : Adoption du plan d'actions niveau 2 du Projet Alimentaire Territorial (PAT) Nord de l'Yonne**

**Le Conseil communautaire, vu,**

- la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, et son article 39 introduisant les Projets Alimentaires Territoriaux et décrivant leurs modalités de mise en œuvre,
- la loi n°2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, issue des Etats Généraux de l'alimentation, dite « Loi EGALim »,
- la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite « Loi Climat et Résilience »,
- l'instruction ministérielle DGAL/SDPAL n°2020-758 du 9 décembre 2022 précisant les nouvelles modalités de reconnaissance officielle des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT),
- le cahier des charges pour l'appel à projets 2022-2023 du Programme National pour l'Alimentation (PNA) ;

**Considérant,**

- qu'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) vise à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant aux objectifs de contribuer au développement de l'agriculture locale, de développer une logique d'approvisionnement en produits de qualité et de proximité, de réduire les mécanismes de gaspillage alimentaire ainsi que de garantir l'accès de tous les publics à une alimentation saine et durable,
- la dynamique lancée entre les quatre communautés de communes et avec des acteurs des territoires dans le Projet Alimentaire Territorial du Nord Yonne reconnu de niveau 1 par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation,
- le plan d'actions en annexe et qu'il sera possible d'adapter la feuille de route ;

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission à la Sous-préfecture de Sens le 2 février 2026 et de sa publication légale le 2 février 2026.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Dijon dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

**Entendu l'exposé des motifs,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (1 abstention) des membres présents, il sera proposé au conseil communautaire :

- **D'APPROUVER** le dépôt de la candidature au Programme national de l'alimentation pour un PAT de niveau 2 dans la continuité du travail réalisé selon le plan d'actions proposé **et les conditions obligatoires associées,**
- **D'INTEGRER** l'intégralité des dépenses d'ingénierie et de financements d'actions dans le périmètre de la convention d'entente et de mutualisation entre les quatre EPCI signataires (Gâtinais en Bourgogne, Vanne et Pays d'Othe, Yonne Nord et Jovinien) ;4,50 € par entrée (élèves et accompagnateurs)
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant dûment habilité à signer les documents relatifs à ce projet.

Pour copie certifiée conforme,

La Secrétaire de Séance, Christina RANGDET



le Président, Thierry SPAHN



# En route pour

# le PAT n°2

# Point d'étape

4 décembre 2025, Sens



# Calendrier du PAT

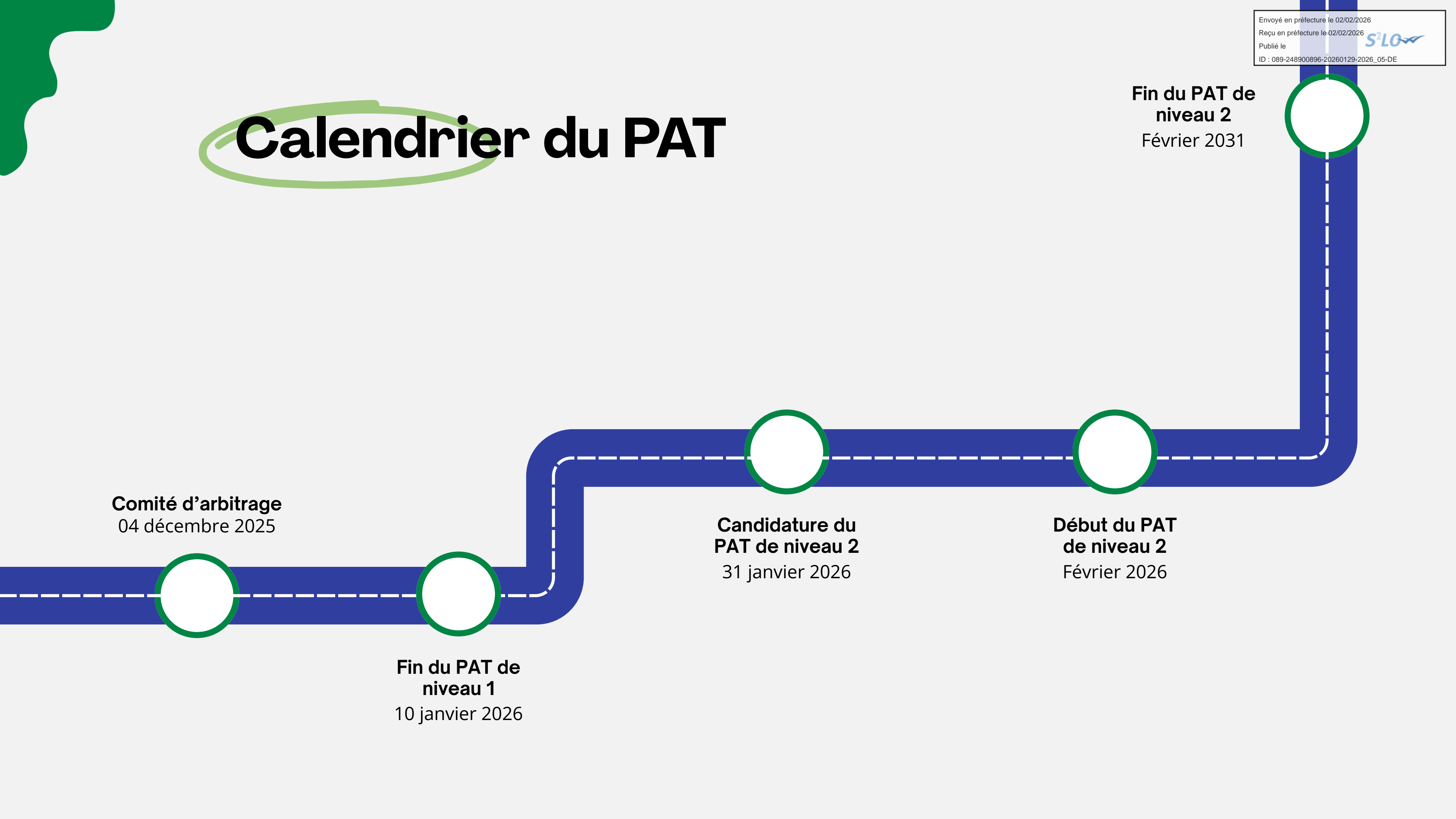
**Fin du PAT de  
niveau 2**  
Février 2031

**Comité d'arbitrage**  
04 décembre 2025

**Fin du PAT de  
niveau 1**  
10 janvier 2026

**Candidature du  
PAT de niveau 2**  
31 janvier 2026

**Début du PAT  
de niveau 2**  
Février 2026



# Prérequis pour le niveau 2

## Portage du projet

Au moins un élu référent

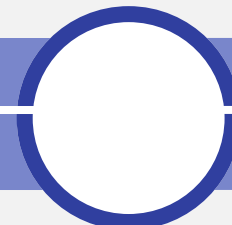
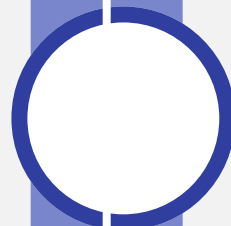
Mobilisation de différents acteurs dans le plan d'action



## Actions opérationnelles

Signature de partenaires attestant leur engagement

Organisation d'événements grand public



## Transversalité

Description de l'articulation avec les PCAET, SCoT, CLS et association des coordinateurs à la gouvernance PAT

Mention des objectifs régionaux

## Coopération inter-PAT

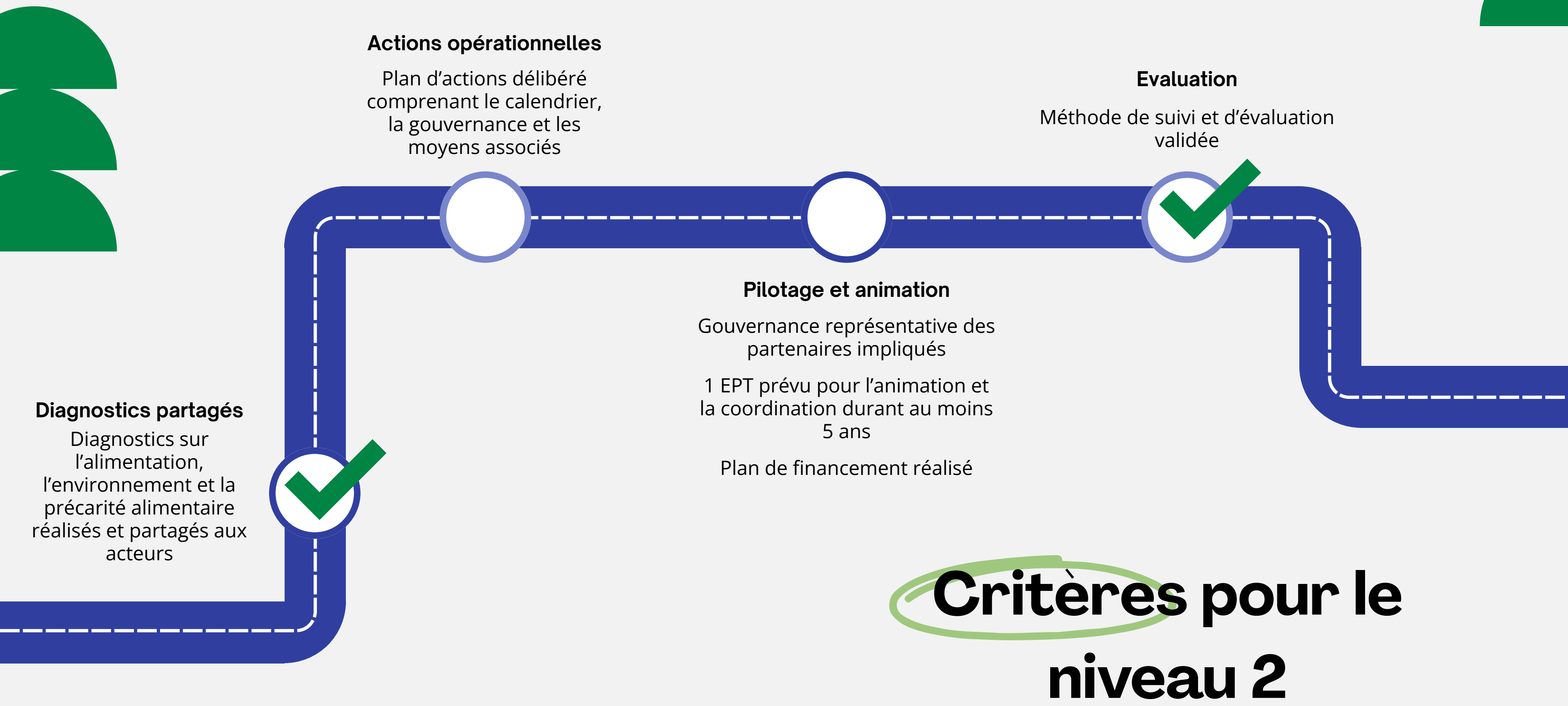
Association des PAT supra et voisins à la gouvernance

Intégration du PAT aux réseaux nationaux, régionaux et départementaux



## Suivi des actions

Suivi d'un indicateur par thématique SNANC couplé d'un objectif quantitatif



# Quatre axes de travail



38 actions  
préidentifiées



**Axe 1**

Renforcer et diversifier les  
filières agricoles locales



**Axe 2**

Produire en protégeant les  
ressources naturelles



**Axe 3**

Assurer une alimentation  
saine et durable pour  
toutes et tous



**Axe 4**

Développer une  
coopération et une  
identité alimentaire locales

## Axe 1

# Renforcer et diversifier les filières agricoles locales



7 actions  
proposées



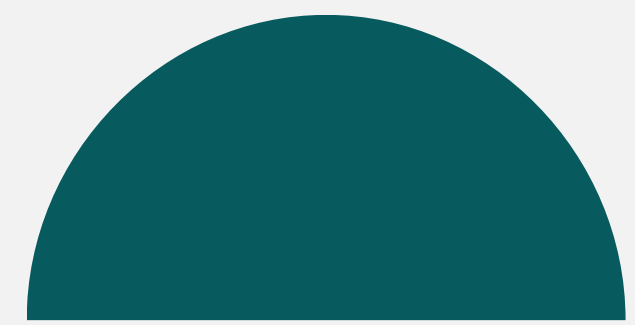
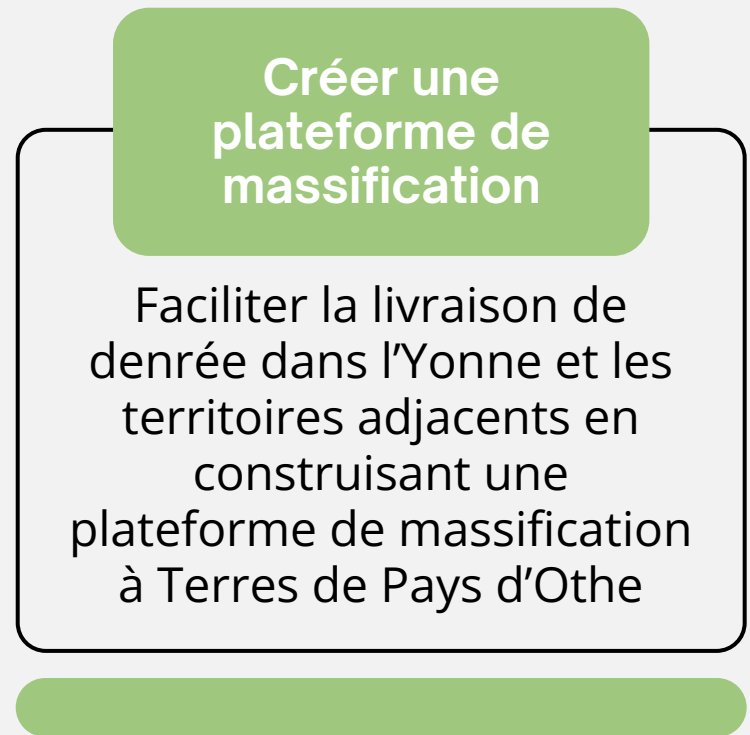
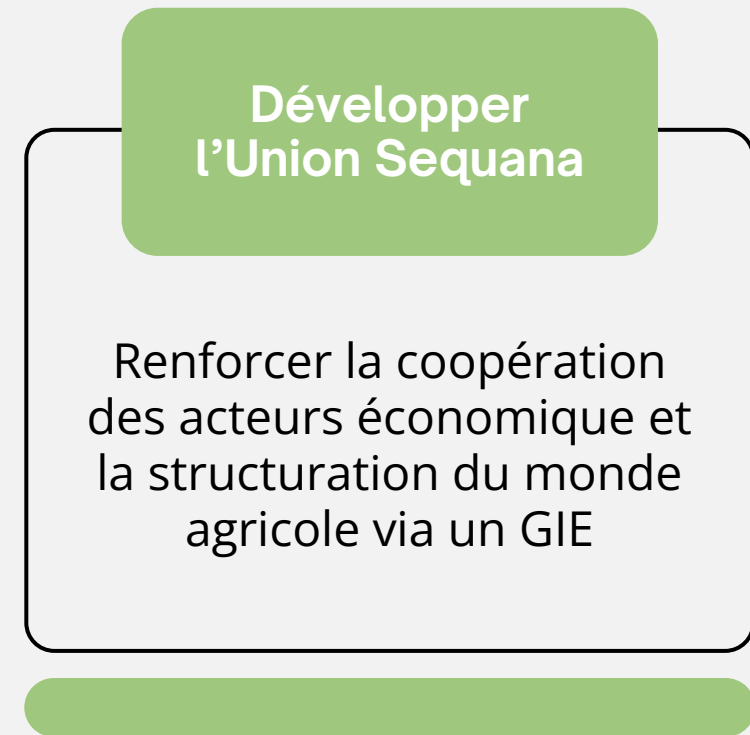
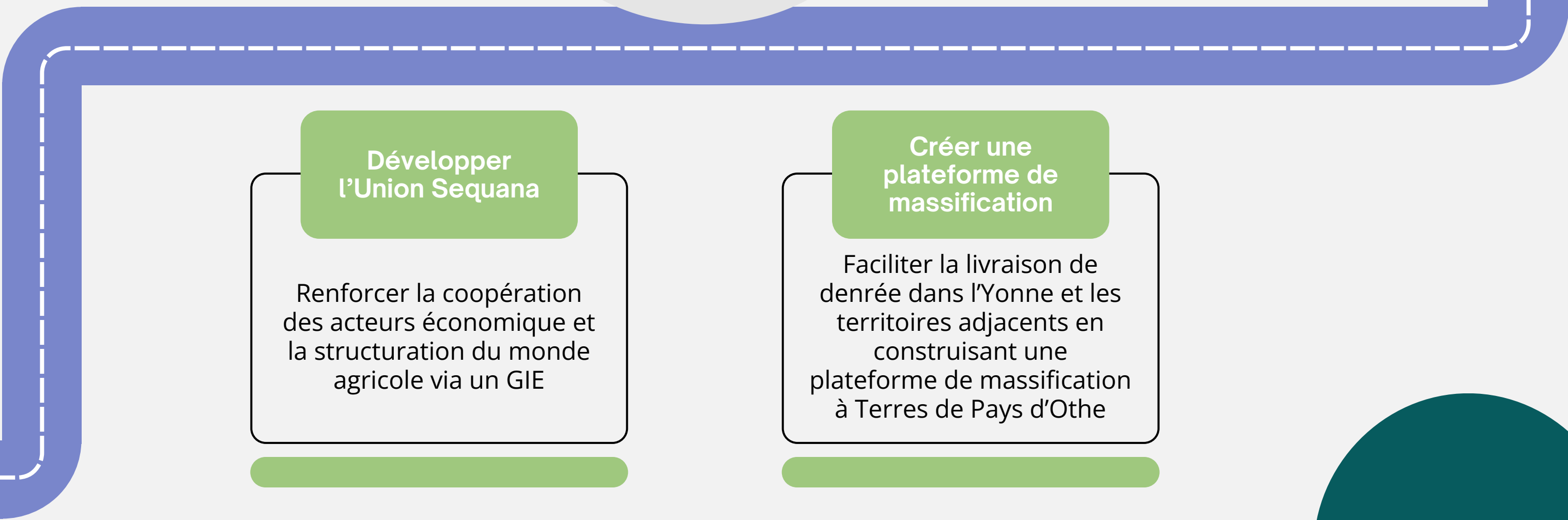
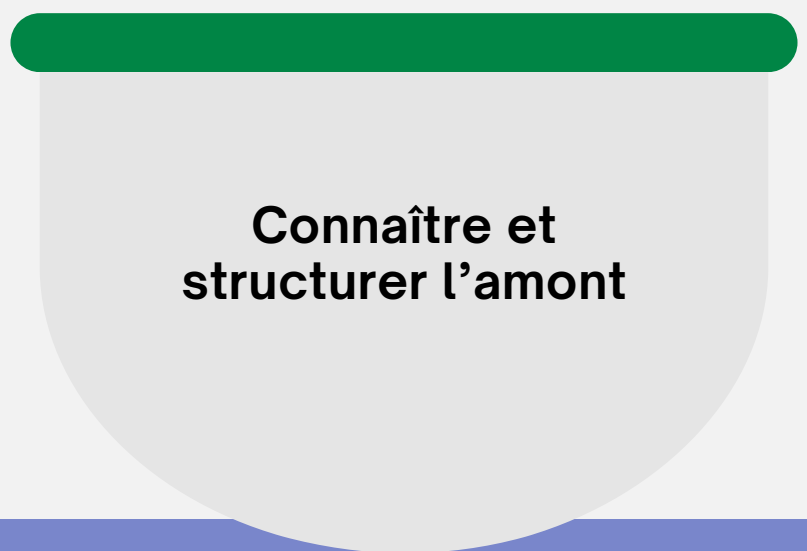
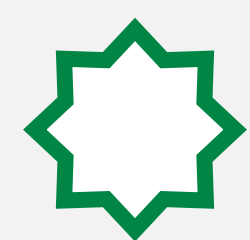
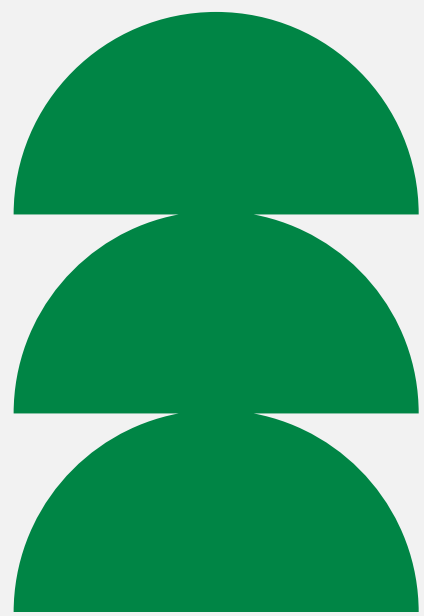
Connaître et  
structurer l'amont

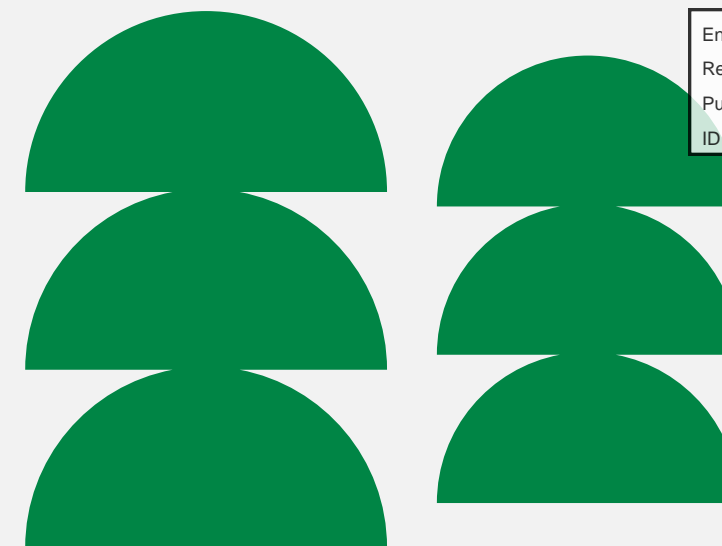
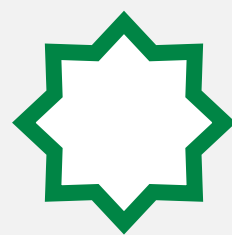


Encourager la  
transformation  
locale



Favoriser  
l'interconnaissance des  
acteurs économiques





## Encourager la transformation locale

### Construire une meunerie

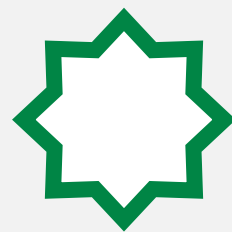
Garder la valeur ajoutée dans l'Yonne en construisant une meunerie à Terres de Pays d'Othe

### Construire une conserverie

Ouvrir de nouveaux marchés B2B en construisant une conserverie à Terres de Pays d'Othe et à la Jovinienne

### Réfléchir à la construction d'autres outils

Mener un groupe de réflexion avec les autres EPCI pour la construction d'une légumerie départementale ou d'abattoirs



**Favoriser  
l'interconnaissance  
des acteurs  
économiques**

**Organiser un forum  
de l'alimentation**

Faciliter le lien entre l'offre  
et la demande en réunissant  
ces acteurs dans un forum  
de l'alimentation

**Promouvoir  
Agrilocal et  
Ressource Seine**

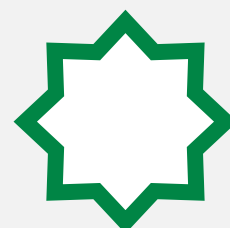
Encourager les agriculteurs  
et les gestionnaires à utiliser  
les plateformes AgriLocal et  
Ressource Seine

Axe 2

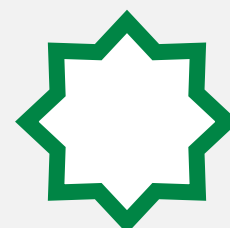
## Produire en protégeant les ressources naturelles



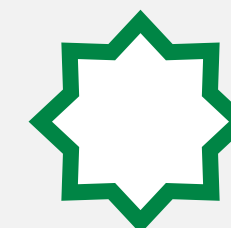
10 actions  
proposées



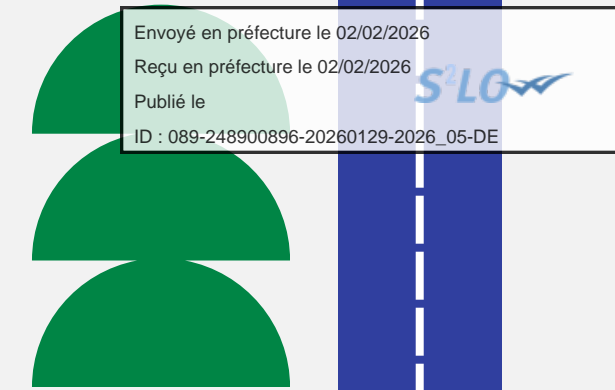
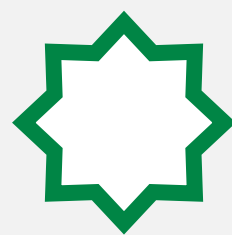
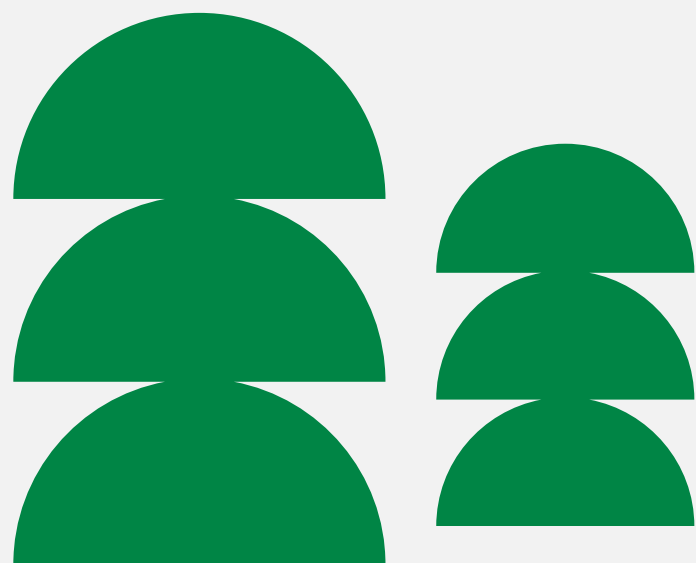
Connaître, recenser  
et protéger les  
zones naturelles à  
enjeux



Encourager  
l'agroécologie sur  
les zones de  
captage



Faciliter la plantation  
de haies sur le territoire



**Connaître, recenser  
et protéger les  
zones naturelles à  
enjeux**

**Réaliser un  
inventaire des zones  
à enjeu biodiversité**

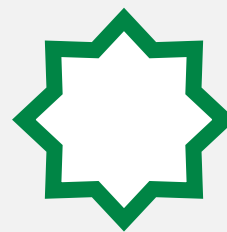
Connaître le patrimoine  
naturel des EPCI afin de le  
protéger dans les  
documents d'urbanisme

**Uniformiser les  
TVB dans le  
SCoT**

Mener une réflexion  
territoriale pour encourager  
une continuité écologique  
inter-EPCI

**Organiser des visites  
biodiversité aux  
frontières des EPCI**

Organiser des visites  
terrain aux frontières des  
EPCI pour comprendre  
comment assurer la  
continuité écologique



**Encourager  
l'agroécologie sur  
les zones de  
captage**

**Animer un Paiement  
pour Services  
Environnementaux**

Payer les agriculteurs pour les services qu'ils rendent à la nature via des pratiques vertueuses

**Faire des études  
BAC 2 sur tous les  
points de  
captages**

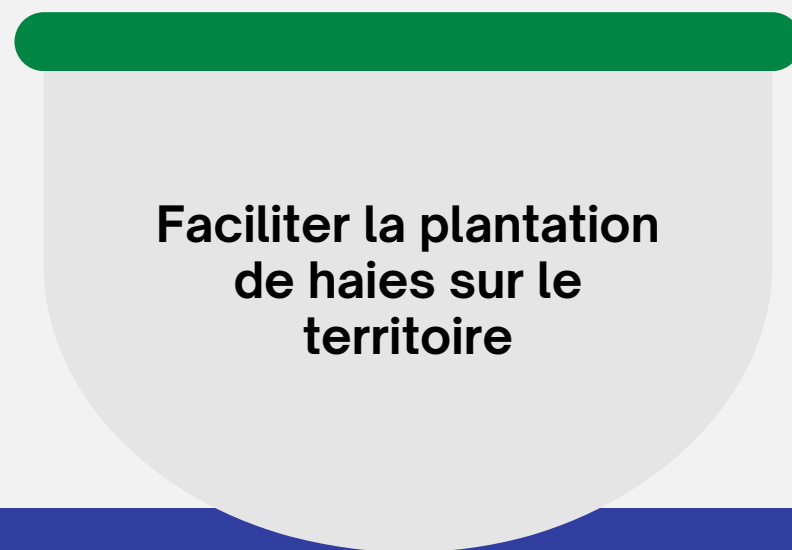
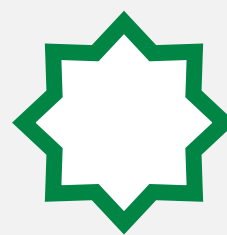
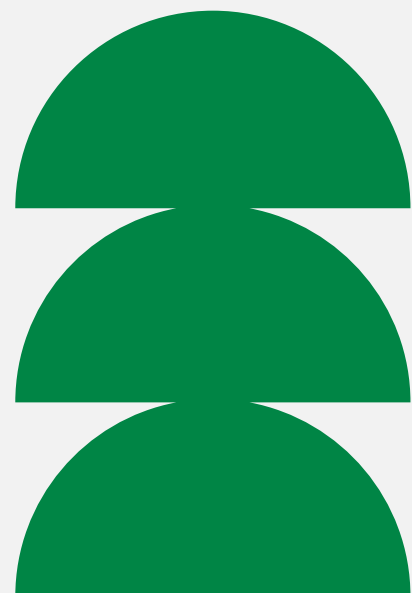
Savoir comment protéger l'ensemble des points de captage du territoire afin de mettre en place des animations

**Promouvoir le label  
Terres de Sources**

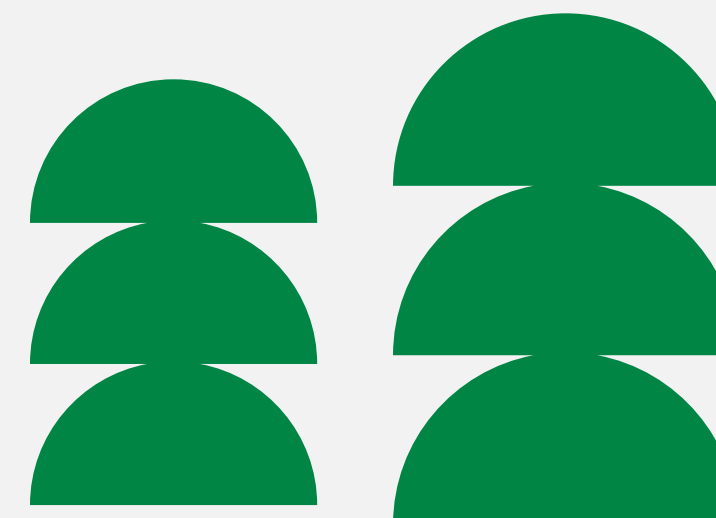
Sensibiliser les agriculteurs au label Terre de Sources, outil de valorisation pour les agriculteurs protégeant la ressource en eau

**Former les élus à la  
protection de la  
ressource en eau**

Aider les élus à comprendre comment agir et à qui s'adresser pour assurer une eau de qualité et en quantité suffisante sur le territoire



**Faciliter la plantation  
de haies sur le  
territoire**



### Animer le Mois de la Haie

Organiser une mobilisation annuelle pour la haie dans les paysages du Nord de l'Yonne

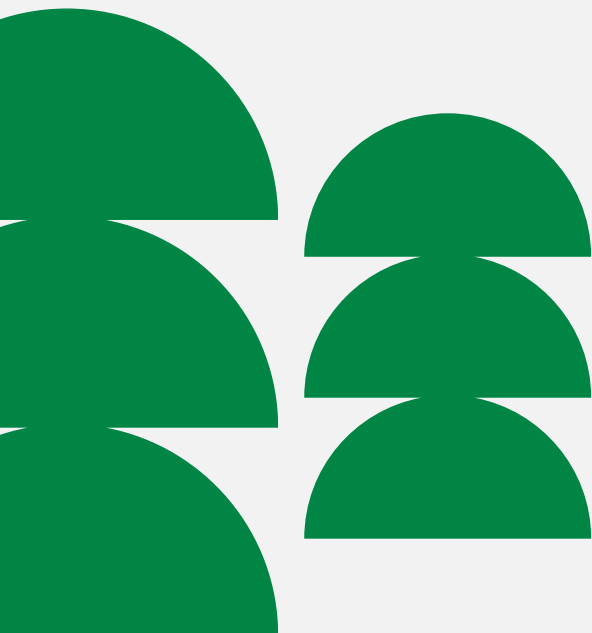
### Initier des échanges autour d'une filière "bois de taille"

Mener des réflexions pour développer des filières de valorisation du bois de taille

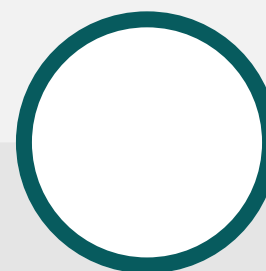
### Créer une cellule pour accompagner les porteurs de projet

Organiser une cellule d'accompagnement pour outiller les porteurs de projet et les diriger vers les bons interlocuteurs





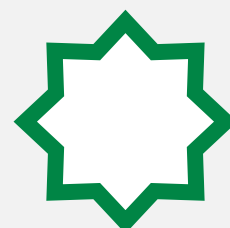
## Axe 3



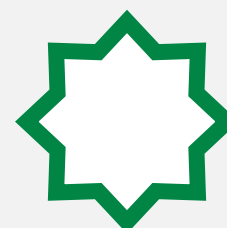
# Assurer une alimentation saine et durable pour toutes et tous



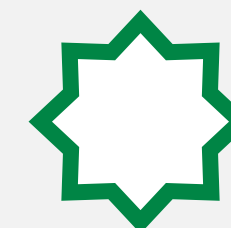
12 actions  
proposées



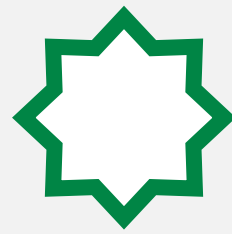
Améliorer les  
approvisionnements  
des cantines



Lutter contre la  
précarité alimentaire  
sur le territoire



Lutter contre le  
gaspillage alimentaire



## Améliorer les approvisionnements des cantines

### Améliorer les marchés publics

Accompagner les services juridiques à créer des marchés publics encourageant une alimentation saine et durable

### Animer un réseau d'échange de pratiques entre chefs

Encourager les chefs à échanger leurs bonnes pratiques pour améliorer leurs approvisionnements

### Sensibiliser les chefs à l'approvisionnement durable

Sensibiliser les chefs et les prestataires aux enjeux de l'approvisionnement local et durable et aux leviers existants

### Réaliser des audits

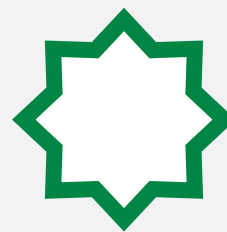
Réaliser des audits dans les cantines en régie concédée pour vérifier le bon respect des marchés

### Mieux équiper les cuisines scolaires

Financer des outils de cuisine pour permettre aux cuisines en régie directe d'utiliser des produits bruts

### Etudier la construction d'une cuisine centrale

Réaliser une étude de faisabilité et d'impact pour la construction d'une cuisine centrale dans le nord de l'Yonne



## Lutter contre la précarité alimentaire sur le territoire

### Faciliter les expérimentations de SSA

Organiser des retours  
d'expériences et faciliter  
les échanges entre les  
financeurs et les porteurs  
de projet

### Sensibiliser les acteurs de l'aide alimentaire

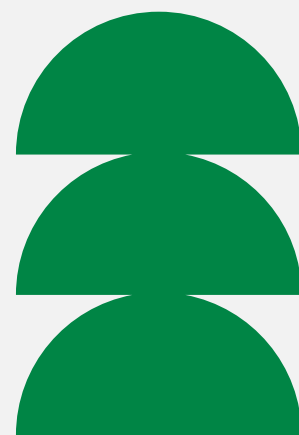
Sensibiliser les acteurs de  
l'aide alimentaire aux enjeux  
de l'alimentation durable et à  
l'importance du "faire avec"

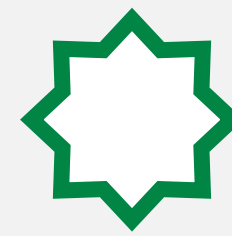
### Favoriser la coordination de l'aide alimentaire aux différentes échelles

Organiser des cellules  
pour favoriser la  
coordination des acteurs  
des échelles communales,  
intercommunales et  
départementales

### Organiser des ateliers de cuisine auprès des publics éloignés

Faciliter le "aller vers" et  
encourager le  
développement d'ateliers  
de cuisine auprès des  
publics éloignés des  
services publics





## Lutter contre le gaspillage alimentaire

### Organiser des pesées dans les écoles

Sensibiliser les écoles à l'organisation de pesées le midi pour mesurer le gaspillage alimentaire en salle et en cuisine

### Animer des défis anti gaspi

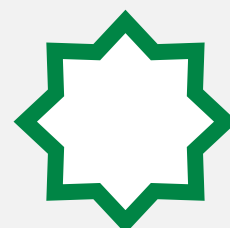
Développer des animations pour diminuer la part de gaspillage alimentaire et respecter la loi EGalim

Axe 4

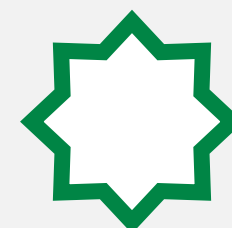
## Développer une coopération et une identité alimentaire locales



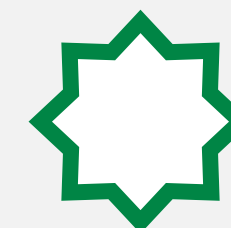
9 actions  
proposées



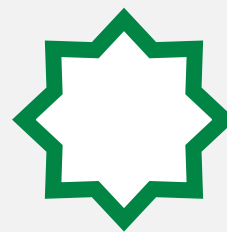
Sensibiliser et  
mobiliser les  
habitants autour de  
l'alimentation et la  
santé



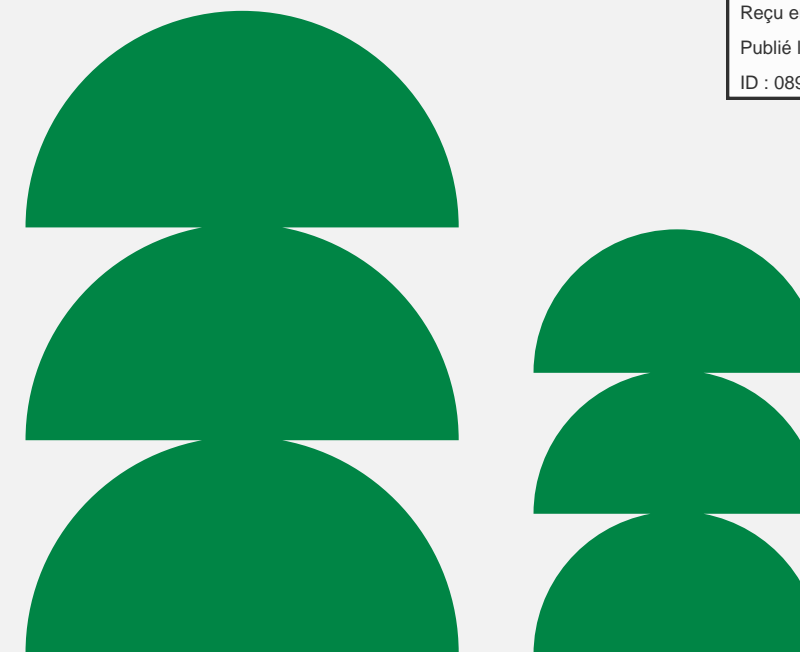
Renforcer la  
coopération entre  
acteurs du territoire



Valoriser les acteurs du  
territoire



**Sensibiliser et mobiliser les habitants autour de l'alimentation et la santé**



**Animer la Semaine de la Biodiversité**

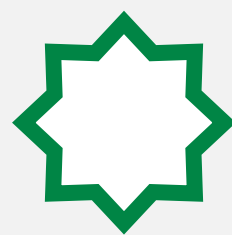
Organiser une mobilisation annuelle autour du lien entre la santé humaine, animale et environnementale

**Sensibiliser les élèves à Une Seule Santé**

Sensibiliser les élèves des écoles du territoire aux liens entre alimentation et santé

**Former les élus à l'alimentation durable**

Former les élus aux enjeux de l'alimentation durable pour encourager des politiques publiques à la hauteur des enjeux de santé publique



## Renforcer la coopération entre acteurs du territoire

### Animer les RDV de la Transition écologique

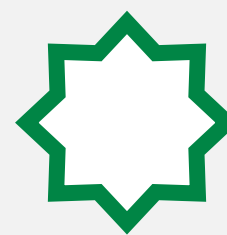
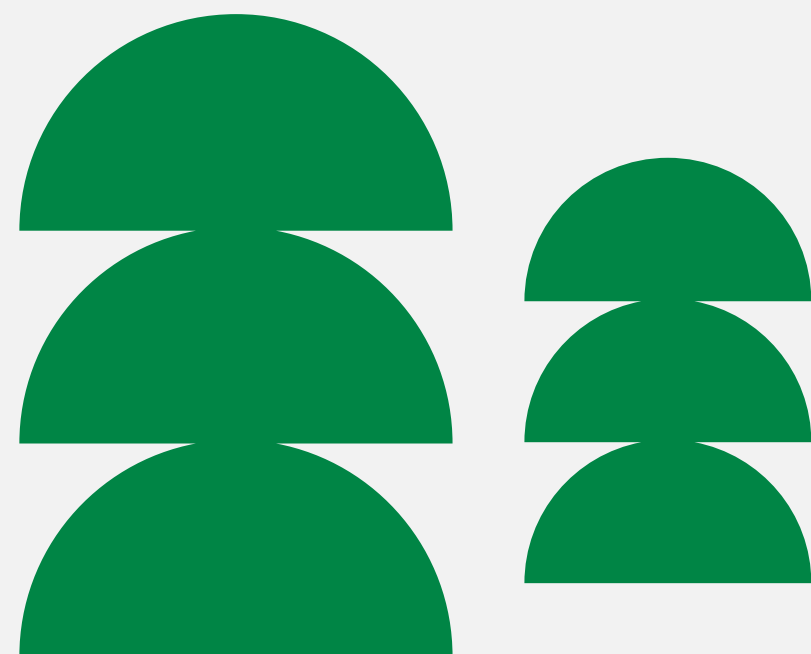
Organiser un rendez-vous annuel pour encourager la coopération entre les acteurs du territoire sur les enjeux de transition écologique

### Animer des groupes de suivi-évaluation des actions du PAT

Réunir deux fois par an les acteurs du territoire pour évaluer les actions en cours et juger les réorientations nécessaires

### Organiser des rencontres régulières avec les PAT voisins

Faciliter la coopération entre les PAT voisins via des échanges réguliers



**Valoriser les acteurs  
du territoire**

**Mettre à jour le  
guide du manger  
local**

Mettre à jour tous les deux  
ans le guide du manger  
local pour encourager les  
habitants à consommer  
local

**Réaliser une  
brochure sur les  
transformateurs du  
Nord Yonne**

Mettre en avant les savoir-  
faire et les transformateurs  
locaux pour développer  
l'attractivité du territoire

**Créer un guide  
producteur pour les  
gros acheteurs**

Réaliser un guide  
valorisant les producteurs  
locaux en B2B

# Budget 2025



*Animation : 29 000 €  
Communication : 25 500 €  
Transport : 1 000 €  
Réception : 3 000 €  
Subvention : 2 000 €  
Total : 60 500 €*

**Visé / facturé**  
28 000 €

*Animation : 11 500 €  
Communication : 17 500 €  
Transport : 1 000 €  
Réception : 2 500 €  
Subvention : 0 €  
Total : 32 500 €*

**Budgété**  
60 500 €

*Animation : 17 500 €  
Communication : 8 000 €  
Transport : 0 €  
Réception : 500 €  
Subvention : 2 000 €  
Total : 28 000 €*

**Annulé**  
32 500 €

# Budget 2026



Animation : 46 500 €	+ 17 500 €
Communication : 22 500 €	- 3 000 €
Transport : 1 000 €	
Réception : 2 000 €	- 1 000 €
Subvention : 0 €	- 2 000 €
Total : 72 000 €	+ 11 500 €

**Budgété**  
72 000 €



# Actions phares 2026

**01.**

## **Semaine de la nature**

Thématique "une seule santé" en lien avec le CLS

**02.**

## **Sensibilisation des chefs de cantine**

Accompagnement pour des approvisionnements plus durables et locaux

**03.**

## **Animation anti-gaspi**

Accompagnement d'une école par EPCI pour diminuer la part de gaspillage alimentaire

**04.**

## **Mois de la haie**

Organisation d'une réflexion plus départementale pour développer des pistes de valorisation du bois de taille

**05.**

## **Sensibilisation des élèves à Une Seule Santé**

En lien avec le CLS

**06.**

## **Etude de faisabilité d'une cuisine centrale**

Etudier la faisabilité et l'impact éventuel d'une cuisine centrale sur le territoire

# Ce qu'il reste à faire

Multiplier les ponts  
avec le SCoT et le  
CLS

Animer une  
gouvernance  
multipartenaire

Développer les  
actions nutrition-  
santé

Développer une  
méthode de suivi-  
évaluation

Renforcer les liens  
avec les territoires  
voisins

Explorer comment  
œuvrer sur les  
aides à l'installation  
et à la transmission